

**Une cartographie des entreprises sociales et de leur écosystème en Europe :
Le cas français**
A map of Social Enterprises and their ecosystems in Europe : the French case

Nadine Richez-Battesti et Francesca Petrella
Aix-Marseille Université, LEST, CNRS
www.lest-cnrs.fr
novembre 2016

Le nombre d'entreprises sociales ne cesse de croître en Europe et dans le monde entier. Elles se développent dans un large éventail d'activités, allant de l'aide aux personnes à la production d'énergies renouvelables. De plus en plus de pays adoptent des nouveaux statuts juridiques ainsi que différentes mesures de soutien et de financement pour encourager leur développement.

Une définition européenne de l'entreprise sociale

Dans ce contexte favorable aux entreprises sociales, l'Union européenne a lancé une initiative pour l'entrepreneuriat social (Social Business Initiative) en 2011. Dans ce cadre, une définition de l'entreprise sociale a été adoptée. Est considérée comme entreprise sociale, « une entreprise :

- pour laquelle l'objectif social ou sociétal d'intérêt commun est la raison d'être de l'action commerciale qui se traduit souvent par un haut niveau d'innovation sociale,
- dont les bénéficiaires sont principalement réinvestis dans la réalisation de cet objet social,
- et dont le mode d'organisation ou le système de propriété reflète la mission, s'appuyant sur des principes démocratiques ou participatifs, ou visant à la justice sociale (par exemple avec un éventail de salaires réduit) ».

En lien avec cette initiative, une première série de cartographies des entreprises sociales dans les pays membres de l'Union a été réalisée en 2014. L'objectif était de voir comment les différents pays définissaient l'entreprise sociale et en quoi ces conceptions se rapprochaient, ou pas, de la définition européenne. Dans cette perspective, cette première étape a adopté une définition opérationnelle de l'entreprise sociale, qui reprend trois dimensions :

- une dimension entrepreneuriale : une activité continue de production de biens et de services (avec une part significative de recettes venant de la vente de ces biens et services, en ayant recours à du travail salarié)
- une dimension sociale explicite : les activités menées doivent avoir une finalité sociale ou être d'intérêt général, autrement dit elles doivent répondre à des besoins non satisfaits
- une dimension de gouvernance participative et inclusive, qui garantit une redistribution limitée des projets.

La Commission Européenne en lien avec les différents Etats concernés a souhaité réviser et actualiser ces rapports, à titre expérimental, afin de produire une vision plus complète des entreprises sociales et de leurs écosystèmes dans sept pays

européens (Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Pologne et Slovaquie). Elle a souhaité que les rapports soient effectués par des chercheurs et qu'une large place soit accordée à la consultation des acteurs.

Faits marquants

Ces rapports nationaux replacent les entreprises sociales dans leur contexte économique et social, mettant notamment en exergue leur forte relation à l'économie sociale dans les pays comme la France, la Belgique, l'Espagne ou l'Italie. Ces rapports soulignent également la capacité de résilience des entreprises sociales et de l'économie sociale en général à la crise et à leur maintien des emplois durant ces années de crise. Ces entreprises, qui répondent à des besoins sociétaux et qui sont ancrées dans les contextes locaux, sont moins exposées à des risques de suppression d'emploi ou à des risques spéculatifs dus à des délocalisations des entreprises.

Un rapport transversal a également été réalisé. Il permet une vision synthétique et comparative de la situation dans les différents pays et fournit un résumé des enseignements principaux concernant les récents développements des entreprises sociales en Europe.

Par rapport aux autres pays étudiés, la France se distingue principalement par :

- Une tradition longue et importante de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Un champ de l'ESS reconnu institutionnellement (cf. Loi de juillet 2014)
- Un écosystème favorable à l'ESS et fortement développé
- Un développement de l'ESS en relation étroite avec les pouvoirs publics

Cette recherche, financée par l'Union Européenne a été menée par des chercheurs dans les différents pays, coordonnés par le réseau de recherche EMES et le centre de recherche EURICSE. Dans chacun des pays, une grande diversité d'acteurs de terrain a été impliquée dans ce processus de révision. Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti, chercheuses au LEST (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Aix-en-Provence) ont réalisé le rapport pour la France.

Les rapports nationaux (dont le rapport sur la France) et le rapport de synthèse pour les sept pays étudiés sont disponibles en ligne en anglais :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=2649>

Commanditaire : DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion

Durée du projet : 9 mois (Mars-Novembre 2016)

Responsables pour la France : Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti, Aix-Marseille Université, LEST, CNRS, Aix-en-Provence.

www.lest.cnrs.fr